

POUR CRÉER OU REJOINDRE UNE FRATERNITÉ MISSIONNAIRE

Vous souhaitez créer ou rejoindre une fraternité missionnaire sur la paroisse Saint Jean XXIII, remplissez ce bulletin et déposez-la à la Maison paroissiale (adresse ci-dessous).

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Mail :

Téléphone :

Je souhaite rejoindre ou créer une fraternité :

- sur la communauté Saint Michel.
- sur le communauté Saint Clément.
- sur la communauté ND du Vœu.
- sur la communauté Sainte Trinité.
- indifféremment.

Je souhaite rejoindre une Cellule Paroissiale d'évangélisation

Bulletin à remettre ou à renvoyer à :

Maison paroissiale
8 Place Napoléon
50100 Cherbourg-en-Cotentin
Tél. : 02 33 53 10 63
Courriel : paroisse.cherbourg@gmail.com

POUR ÊTRE RECONNUE FRATERNITÉ MISSIONNAIRE

Vous souhaitez que l'équipe de votre mouvement soit reconnue fraternité missionnaire. Envoyez vos coordonnées à la paroisse Saint Jean XXIII : paroisse.cherbourg@gmail.com

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Mail :

Téléphone :

Mouvement :

4 POSSIBILITÉS DE VIVRE LES FRATERNITÉS MISSIONNAIRES

- ✓ Des fraternités pour méditer sur les psaumes à partir d'un carnet de route.
- ✓ Des fraternités qui souhaitent se créer pour réfléchir à partir des questions proposées par le Synode : une Eglise synodale : communion, participation et mission.
- ✓ Des fraternités autour de la lecture de la lettre pastorale de notre évêque.
- ✓ Des fraternités avec les Cellules paroissiales d'évangélisation qui existent sur la paroisse Saint Jean XXIII.

Tous les renseignements sont sur le site de la paroisse : <http://paroisse-cherbourg.fr>

Lettre pastorale de Mgr Le Boulc'h



Les fraternités missionnaires

Les fraternités missionnaires

A la suite de quatre années d'itinéraire diocésain, par sa lettre pastorale « *Église de Coutances et Avranches aux sources de l'eau vive !* », Mgr Le Boulc'h nous invite à déployer la proposition de fraternités missionnaires dans les paroisses de notre diocèse.

« Les fraternités sont des lieux d'apprentissage de la vie de disciples-missionnaires qui suivent pas à pas l'école des disciples avec Jésus. Ce sont des maisonnées de gratuité dans lesquelles, grâce à la prière et l'écoute fraternelle, résonnent la Parole de Dieu, la joie d'accueillir, le désir de témoigner dans la charité dans la rencontre du prochain et de servir la communauté de l'Église. »

Mgr Le Boulc'h - Lettre pastorale 2021 – p.26



Avec qui ?

Des paroissiens, des équipiers d'un mouvement, des personnes de son entourage, amis, voisins, collègues ...



Où ?

Au domicile de l'un des membres ou dans une salle accueillante de la paroisse.



Quand ?

Quand vous le souhaitez : si possible au moins une fois par mois, pour une durée de 1h 30 à 2h maximum, au moment qui vous convient le mieux.



En lien avec qui ?

Une fraternité n'est jamais isolée. Un coordinateur assure le lien entre les fraternités et les différents lieux d'Eglise.



Comment ?

Chaque année, un carnet de route diocésain accompagne la vie des fraternités. Il est possible de suivre une autre proposition d'un mouvement ou un parcours biblique.

Déjà en fraternité ...

Vous avez créé une fraternité lors de l'itinéraire diocésain :

➤ Vous pouvez continuer à l'aide d'un nouveau carnet de route.

Vous êtes déjà en équipe ...

➤ Tout en vivant la proposition de votre mouvement, vous souhaitez entrer dans la dynamique des fraternités missionnaires.

Toute équipe déjà constituée dans un mouvement ou autres peut être reconnue fraternité missionnaire lorsqu'elle vit ces 5 critères :

- L'écoute de la Parole de Dieu
- La prière
- L'échange fraternel.
- L'encouragement au témoignage.
- Le lien avec l'assemblée de l'Église.

La mise en place des fraternités est une priorité pour nous car la vie en fraternité fait vraiment partie du témoignage de l'Église. Les fraternités sont un maillon nécessaire des processus d'évangélisation.

Mgr Le Boulc'h - Lettre pastorale 2021 – p.26